

DIRECTION DES FINANCES

DECISION N°2026-249

Objet : Tarifs des prestations du centre de vaccination internationales et consultation des voyageurs

La Directrice du Centre Hospitalier Edmond GARCIN d'Aubagne,
Vu le Code de la Santé Publique,

décide,

Article 1^{er} : Les tarifs du Centre de vaccination internationales et consultation des voyageurs applicables au Centre Hospitalier sont fixés à compter du 09 Février 2026 de la façon suivante :

DT Polio-Coq-Haemoph-Hép B – Enfant	28.53€
DT Polio-Coq- Adulte	17.62€
Hépatite B – Adulte	13.71€
Hépatite B – Enfant	8.56€
Rougeole-Oreillons-Rubéole	7.10€
Encéphalite à tique	23.48€
Encéphalite japonaise	99.81€
Fièvre jaune	58.19€
Hépatite A – Enfant	13.69€
Hépatite A – Adultes	12.91€
Leptospirose	133.29€
Méningite A+C+Y+W135	27.00€
Méningite à méningocoque C	18.96€
Pneumocoque (20 valences PREVENAR)	57.04€
Rage	45.79€
Papillomavirus	117.42€
Typhoïde	36.25€
Chikungunya	146.77€

Article 2^{ème} : Madame la Directrice du Centre Hospitalier Edmond GARCIN d'Aubagne et Madame le comptable public de l'établissement sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'application de la présente décision.

Aubagne, le 09 Février 2026

La Directrice,

Urielle DESALBRES

Directrice Adjointe

DIRECTION DES FINANCES
179, avenue des sœurs Gastine – BP 61360 – 13677 AUBAGNE Cedex
- 04 42 84 70 05 – www.ch-aubagne.eu

Membre du GHT 13 – Hôpitaux de Provence



Hôpitaux de Provence
Groupement hospitalier et universitaire des Bouches-du-Rhône

